

# Contrat Professionnel - de Fonds de Pension - Fiche de liaison



Cadre réservé

Vos références ou numéro d'affiliation : .....

Numéro de Sécurité sociale :

Nom : ..... Adresse (en cas de changement): .....

Prénom : .....

Téléphone : ..... Email : .....

## Vous souhaitez racheter vos droits pour un des motifs suivants :

- Invalide 2ème ou 3ème catégorie.  Chômeur en fin de droit
- Sans contrat de travail ou de mandat social depuis deux ans au moins à compter du nom-remboursement de son mandat social ou de sa révocation.  
(Administrateurs, membres du directoire ou de conseil de surveillance n'ayant pas liquidé leurs pensions dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse)
- Cessation d'activité non salariée de l'assuré à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire.
- Situation de surendettement de l'assuré définie à l'article L.330-1 du code de la consommation.  
(La demande doit être adressée à l'assureur, soit par le président de la commission de surendettement des particuliers, soit par le juge)
- Décès du conjoint ou du partenaire lié par un pacte civil de solidarité

Pièces obligatoires : Relevé d'Identité Bancaire ou de caisse d'épargne et toute pièce justifiant votre situation.

## Vous souhaitez une estimation de vos droits (uniquement si vous avez 55 ans ou plus) :

Demande de simulation de vos droits pour un départ à la retraite envisagé au : | | | | | | | | | | | | | | | |

Date de fin de cotisation au Régime du Fonds de Pension : au | | | | | | | | | | | | | | | |  
(La simulation estimera vos cotisations jusqu'à cette date sur la base du dernier salaire annuel connu)

Date de naissance du conjoint : | | | | | | | | | | | | | | | | (si renseigné, la simulation tiendra compte des différents taux de réversion).

## Vous souhaitez liquider vos droits (retraite CNAV ou CRAM obligatoire) :

Date de départ à la retraite : | | | | | | | | | | | | | | | |

Taux de réversion :  0%  60%  100% à défaut d'indication, le taux de réversion est de 60%

Date de naissance du conjoint : | | | | | | | | | | | | | | | | obligatoire si le taux de réversion est différent de 0% (joindre copie du livret de famille)

Rappel : Si la rente trimestrielle acquise est inférieure à 120€, alors le paiement pourra être effectué sous forme de capital (nous vous invitons à demander une estimation de vos droits environ 3 mois avant votre départ à la retraite).

Pièces obligatoires: RIB ou RICE, notification de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, copie du livret de famille (sauf si le taux de réversion est de 0%), toute pièce justifiant d'une éventuelle exonération de CSG, CRDS (avis d'imposition, pièce justifiant de la perception d'une allocation non contributive).

## L'assuré est décédé :

Je soussigné .....  
résident .....  
.....  
téléphone .....  
lien avec l'assuré .....  
Vous informe du décès de M. ou Mme .....

Pièces obligatoires : RIB ou RICE, acte de décès, acte notarié, extrait de naissance de l'assuré, photocopie du livret de famille des différentes situations familiales.

Date :

Signature :

**BCAC**

B2V -BCAC Secteur Fonds de Pension - 18 avenue d'Alsace - TSA 30002 - 92926 la Défense Cedex - [www.b2v.fr](http://www.b2v.fr)

GIE régi par les articles L 251-1 et suivants du code de commerce

RCS Paris C 312 395 684

0 809 400 496 Service gratuit + prix appel

## Contrat Professionnel - de Fonds de Pension - Fiche de liaison



Cadre réservé

Vos références ou numéro d'affiliation : .....

Numéro de Sécurité sociale :

Nom : ..... Adresse (en cas de changement): .....

Prénom : .....

Téléphone : ..... Email : .....

### Vous êtes en phase de constitution de vos droits et vous souhaitez :

#### Changer de mode de constitution (*un seul choix possible*)

Rente Viagère Différée     Compte de Retraite en Euros     Compte de Retraite en Unités de Compte

Le changement prendra effet au 1er janvier qui suit toute demande reçue par le BCAC avant le 1er décembre précédent.  
Le mode de constitution s'appliquera uniquement aux cotisations versées après cette date.

#### Arbitrer (*uniquement si vous avez 55 ans ou plus*)

Je souhaite fermer mon Compte de Retraite en Unités de Compte et transférer la valeur liquidative sur le Compte de Retraite en Euros.

Désormais, mes cotisations futures alimenteront le compte de retraite en euros.

Date :

Signature :

**BCAC**

B2V -BCAC Secteur Fonds de Pension - 18 avenue d'Alsace - TSA 30002 - 92926 la Défense Cedex - [www.b2v.fr](http://www.b2v.fr)

GiE régi par les articles L 251-1 et suivants du code du commerce

RCS Paris C 312 395 684

**0 809 400 496** Service gratuit  
+ prix appel